

PLANIFICATION

L'OBSERVATION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS POLITIQUES SOCIALES

L'Agence a acquis un savoir-faire dans l'accompagnement à la définition des politiques sociales des collectivités. Dans cette synthèse, sont présentées deux études menées en 2022 :

- ▶ l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Arques, Longuenesse et Saint-Omer,
- ▶ l'évaluation des contrats de ville de la CAPSO.

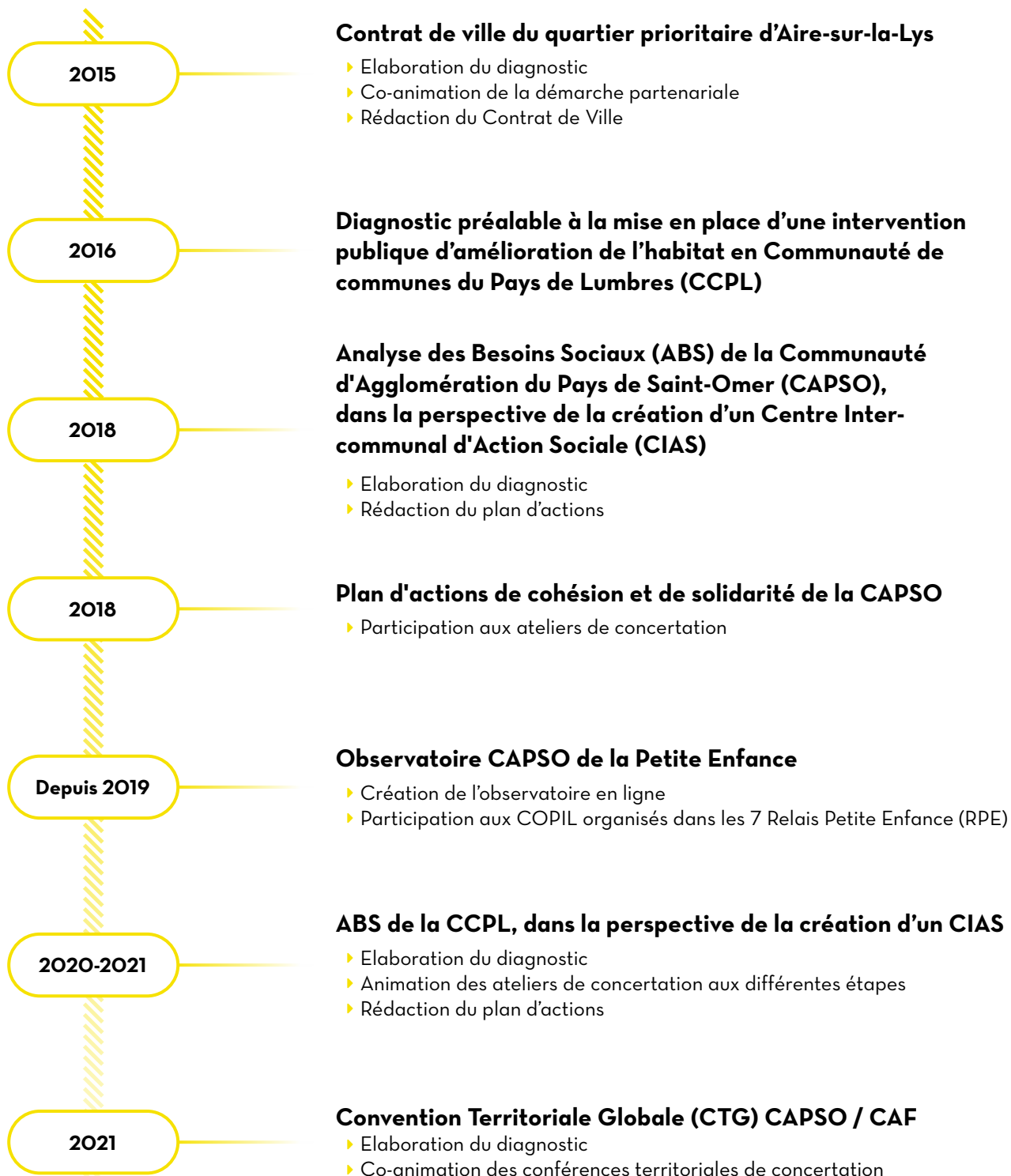
Ces travaux dressent un diagnostic social qui peut alimenter aussi bien les études pré-opérationnelles que les documents de planification.

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

SOMMAIRE

UNE EXPÉRIENCE CUMULÉE AU FIL DES ÉTUDES.....	3
L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX.....	4
Un diagnostic partagé.....	4
Les enjeux à retenir.....	5
La construction du plan d'actions.....	7
ÉVALUATION DES CONTRATS DE VILLE.....	8
Présentation du territoire et de la démarche.....	8
Le volet coopération.....	10
Le volet observation.....	11

UNE EXPÉRIENCE CUMULÉE AU FIL DES ÉTUDES



L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est définie, par le Code de l'action sociale et des familles, comme un diagnostic sociodémographique réalisé à partir des données d'observation sociale du territoire. Elle est établie avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, du secteur de la prévention et du développement social. Sur la base des enjeux soulevés dans ce diagnostic, un plan d'actions est ensuite construit collectivement. C'est un document obligatoire pour tous les CCAS ou CIAS et qui doit être mis à jour à la suite de chaque renouvellement général des conseils municipaux.

En 2021, l'Agence est sollicitée par la commune de Longuenesse pour actualiser l'ABS de leur CCAS. La démarche a été élargie pour intégrer les CCAS de Saint-Omer et d'Arques. L'objectif était de mutualiser certaines phases de l'étude et surtout de favoriser les échanges et les partages d'expériences entre les trois structures.

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic repose sur l'analyse de données nationales, mais également sur les ressources et témoignages des acteurs locaux du développement social. C'est la raison pour laquelle les partenaires comme la CAF, Pôle Emploi, le Département, ou encore la CPAM ont été invités à un premier atelier organisé par l'Agence afin d'apporter un regard plus humain aux chiffres recueillis.

Pour cette première rencontre, les partenaires ont déambulé entre plusieurs

« stands » tenus par des représentants des trois CCAS et de l'Agence. Quatre thématiques étaient mises à l'honneur :

- ▶ La socio-démographie et l'habitat
- ▶ La santé
- ▶ L'emploi, les revenus et la mobilité
- ▶ La communication

Sur chaque table, étaient mis à disposition des chiffres clés, des articles de journaux illustrant une actualité, les kits de communication et rapport d'activités des CCAS. Une personne était

assignée par thématique pour recueillir les échanges et écrire les témoignages.

Cette première phase s'est conclue par la définition d'enjeux. Certains sont communs aux trois communes, alors que d'autres sont plus spécifiquement liés à un secteur géographique.



Atelier avec les partenaires ©AUD

LES ENJEUX À RETENIR

Socio-démographie

- ▶ **Un vieillissement de la population** qui doit être anticipé par les politiques publiques et sociales.
- ▶ Une population **jeune et précaire** concentrée dans le **quartier Saint-Exupéry-Léon-Blum (SELB)**.
- ▶ Une attention particulière à porter sur les **familles monoparentales et les ménages seuls** qui sont concernés par un risque plus important de précarité économique (garde des enfants, emplois précaires, mobilité complexe ...)

Habitat

- ▶ Une **précarité énergétique** qui touche particulièrement les ménages seuls, les jeunes, les personnes âgées et les locataires et qui tend à s'accroître avec l'inflation et l'envolée des tarifs de l'énergie.
- ▶ Une **tension observée** sur les petites et grandes typologies de logement dans le **parc social**, et qui tend à s'accroître avec l'augmentation dans la population des familles monoparentales, des ménages seuls et des jeunes (étudiants et jeunes actifs).

Santé

- ▶ Une **désertification médicale** qui accentue les **freins** (économiques, matériels et psychologiques) identifiés dans les cas de **renoncement aux soins**, notamment chez les ménages pauvres et les personnes âgées.
- ▶ Un **non-recours aux droits** (RSA, CSS ...) problématique, lié à un déficit d'informations, à un manque d'accompagnement et à l'illectronisme.



"Le taux de pauvreté est de plus en plus important chez les jeunes ménages (16-25 ans), malgré les dispositifs en leur faveur."



26,6%

des ménages sur Longuenesse ont plus de 60 ans.

→ C'est la seule tranche d'âge qui évolue positivement entre 2013 et 2018.



En 2020 à Arques,
25 logements
de type 1 et 2
ont été attribués sur
147 demandes.



"Un parc privé avec des loyers élevés et des problèmes de vétusté."



1 195 patients

ayant la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)
sont sans médecin traitant.

→ **302** d'entre eux ont plus de 70 ans.

Revenus/emploi

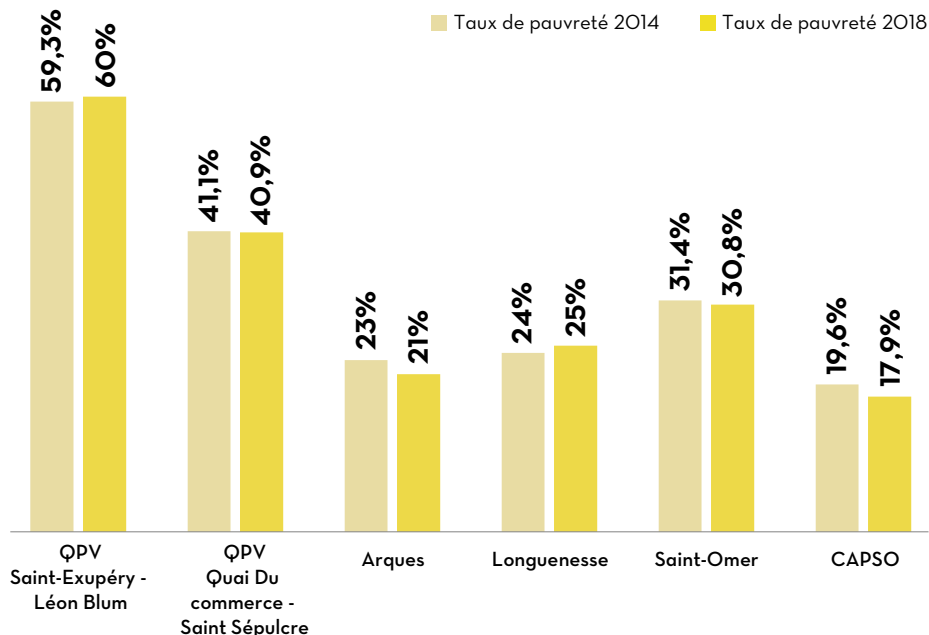
► **Un appauvrissement observé** chez les personnes âgées (plus de 60 ans)

► **Des conditions d'emploi des femmes dégradées** sur la CAPSO. Des freins identifiés sur les modes de garde, sur la mixité au sein de certains secteurs d'activités et sur la formation.

► Une nécessité de toucher les « **publics hors radars** » qui n'ont pas recours aux aides sociales auxquelles ils sont éligibles.

► Un nombre de personnes « sans diplômes » élevé au sein de la population qui constitue **un frein à la mobilité et à l'insertion professionnelle.**

→ Taux de pauvreté en 2014 et 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2018

DÉFINITION

Dans cette étude, les publics "**hors radars**" désignent les personnes qui connaissent une situation de précarité économique ou d'isolement social et qui ne sont pas connues par les CCAS ou partenaires sociaux du territoire.



"À l'instar des temps partiels, la part des salariés en emploi précaire a globalement augmenté entre 2013 et 2018, notamment sur Saint-Omer et Arques."



Différents supports de communication issus des trois CCAS ©AUD

Communication

- Une communication à harmoniser entre les trois CCAS pour faciliter la transmission d'informations auprès des partenaires et des habitants.
- Des démarches « aller vers » à développer pour toucher les « publics hors radars ».
- Une articulation / coordination inter-partenaires sociaux et institutionnels à renforcer afin de permettre une meilleure mobilisation des droits.

LA CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

Sur la base de ces enjeux, l'Agence a proposé des plans d'actions distincts, proportionnés aux moyens de chaque CCAS. Ces derniers ont été construits et partagés avec les partenaires sociaux lors d'un second atelier.

L'ensemble du document a été présenté lors d'un comité de pilotage final aux conseils d'administration de chaque CCAS.



Atelier avec les partenaires ©AUD

EXEMPLE D'ACTIONS

Une action commune aux trois CCAS concerne **l'amélioration de la connaissance du réseau de structures et d'actions locales**. Les ateliers organisés par l'Agence ont fait remonter un besoin d'échanges plus réguliers entre les différents partenaires. Ce dialogue est notamment nécessaire pour :

- ▶ Permettre aux agents des CCAS d'être formés régulièrement aux outils qu'utilisent les partenaires, et inversement,
- ▶ Mieux échanger sur les bonnes pratiques professionnelles et envisager des actions mutualisées,
- ▶ Formaliser des « parcours autour des structures locales de solidarité » par public afin de faciliter l'information auprès des habitants,
- ▶ Réaliser un annuaire des structures locales.

L'Agence a également proposé aux CCAS de mener conjointement une enquête auprès de l'ensemble des bénéficiaires afin d'identifier les canaux de communication utilisés. L'objectif ensuite est d'harmoniser et d'adapter les modes de communication afin de toucher un plus large public.

Dans la continuité de l'action précédente, **il est proposé de créer un réseau d'ambassadeurs des CCAS en s'appuyant sur les instances participatives existantes telles que les conseils de quartiers**. Ces habitants, formés au préalable, seraient ainsi capables de présenter les actions des CCAS et de repérer les personnes en difficulté et isolées. L'objectif est d'identifier et de sensibiliser le « public hors radars », qui ne se tourne pas naturellement vers la collectivité pour enoyer leurs difficultés ou problématiques personnelles.

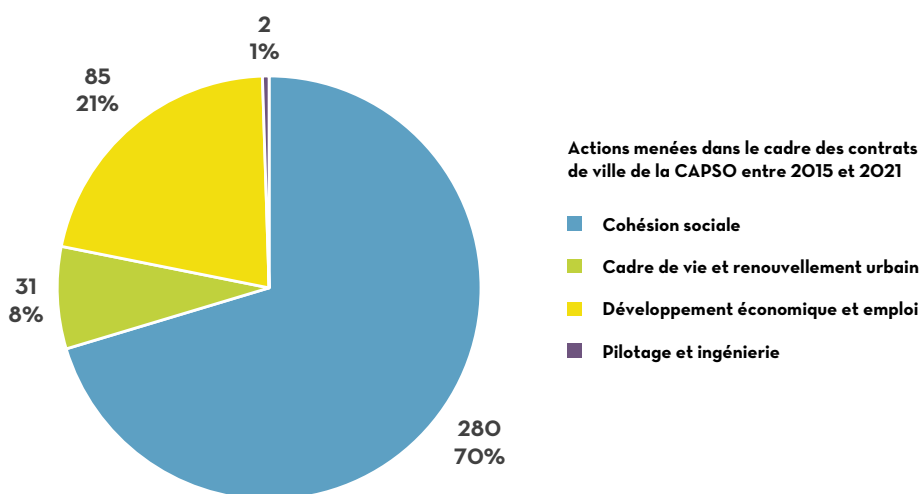
ÉVALUATION DES CONTRATS DE VILLE

Les contrats de ville sont issus de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur objectif est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉMARCHE

Sur le territoire de la CAPSO, deux contrats de ville ont été signés et couvrent trois quartiers inscrits en Quartier Politique de la Ville (QPV) :

- ▶ **Saint-Exupéry - Léon-Blum (SELB) et Quai du Commerce - Saint-Sépulcre (QCSS)** dont le contrat a été signé par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO) le 28 mai 2015,
- ▶ **Centre-Historique (CH) commune d'Aire-sur-la-Lys** dont le contrat a été signé le 2 juin 2015, piloté par la commune jusqu'en 2017, puis par la CAPSO. L'Agence avait contribué à l'élaboration de ce dernier.



Source : Bilan des actions menées -CAPSO

L'évaluation des contrats de ville est une étape obligatoire avant de se projeter dans la future génération. Le but est de mesurer l'atteinte des objectifs définis en 2015 et de comprendre les leviers et les freins rencontrés. C'est également un moyen de fédérer l'ensemble des acteurs (institutionnels, associatifs, habitants ...) et de valoriser le travail partenarial.

Dans le cadre de cette démarche, la CAPSO a été accompagnée par l'Etat et l'IREV (Centre de Ressources Politique de la Ville des Hauts-de-France) dans la construction de la méthodologie. et par l'Agence pour l'animation et la rédaction d'une partie de l'évaluation.

Trois angles du contrat de ville ont été étudiés :

- ▶ la coopération,
- ▶ l'observation,
- ▶ les actions structurantes.

Des questions évaluatives ont servi de fil conducteur de la démarche.

ZOOM SUR LES QUESTIONS ÉVALUATIVES

COOPÉRATION

- ▶ Dans quelle mesure le contrat de ville a permis une mobilisation renforcée des partenaires ?
- ▶ La gouvernance institutionnelle et opérationnelle a-t-elle été efficace ?
- ▶ Quel impact de la stratégie de la vie associative ?
- ▶ Quel rôle accordé et joué par les conseils citoyens ?

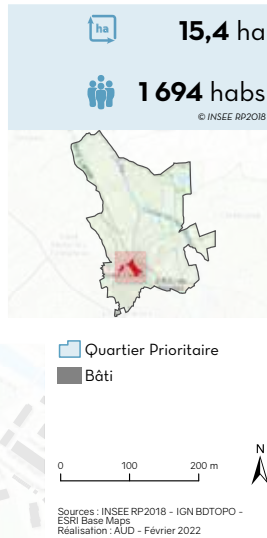
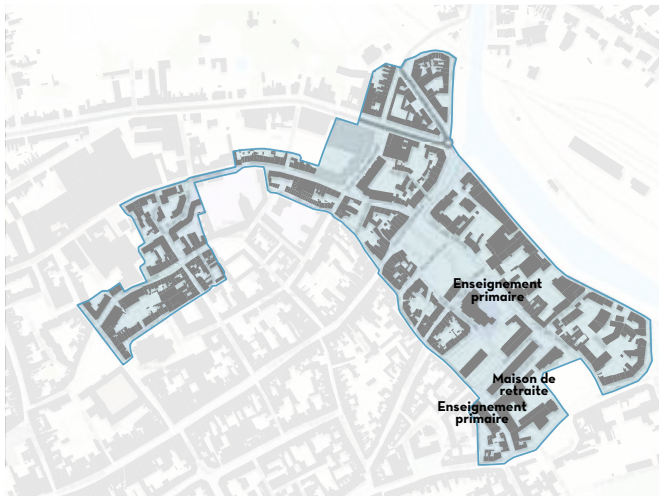
OBSERVATION

- ▶ La politique de la ville a-t-elle permis de réduire les écarts entre les quartiers et l'agglomération ?
- ▶ Comment les quartiers ont évolué ? Quelles améliorations ? Quelles fragilités ?

ACTIONS STRUCTURANTES

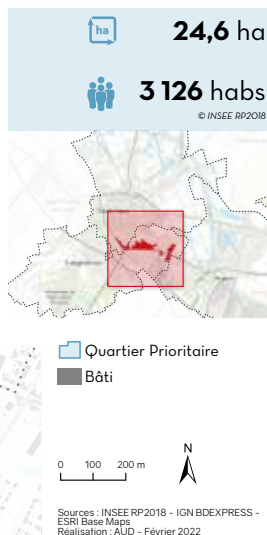
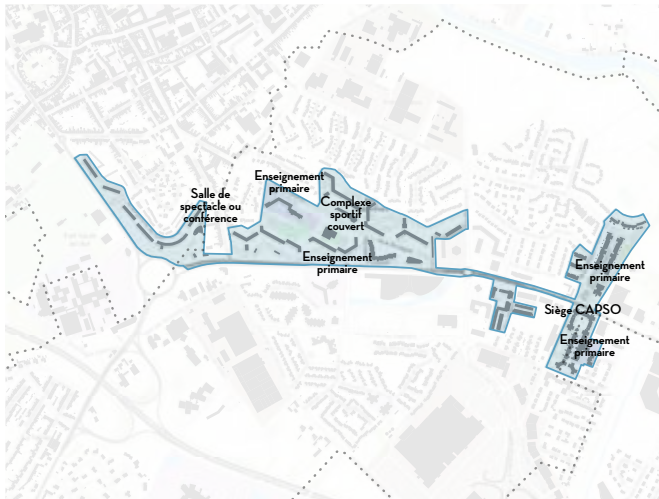
- ▶ Programme de Réussite Educative
- ▶ Médiation santé
- ▶ Médiation emploi

→ **Quai du commerce - Saint-Sépulcre (QCSS)**
Saint-Omer



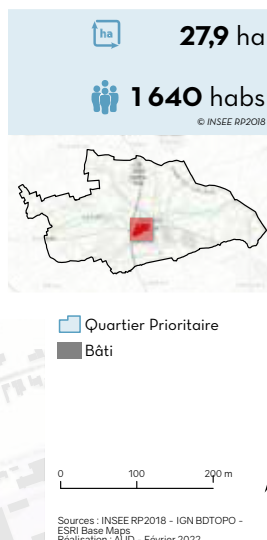
Vue aérienne ©Carl Peterolff

→ **Saint-Exupéry - Léon-Blum (SELB)**
Longuenesse, Saint-Omer, Arques



Vue aérienne ©Carl Peterolff

→ **Centre Historique (CH)**
Aire-sur-la-Lys



Vue aérienne ©Carl Peterolff

ZOOM SUR LE VOLET COOPÉRATION

Il s'agit d'analyser en quoi le contrat de ville a permis de favoriser les coopérations au service des quartiers prioritaires.

Pour ce faire, la CAPSO, accompagnée de l'Agence, a élaboré une méthodologie basée sur la rencontre de l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique de la ville de l'Agglomération :

- ▶ **Les communes** : Saint-Omer, Arques, Longuenesse, Aire-sur-la-Lys,
- ▶ **Les partenaires associatifs et institutionnels** : centres sociaux, représentants de l'Etat, Pôle Emploi, représentants des services

et équipements culturels de la CAPSO, Agence Régionale de Santé, Département, Région ...

- ▶ **Les « porteurs de projets »** : les partenaires ayant répondu aux appels à projets de la politique de la ville,
- ▶ **Les habitants** : conseils citoyens, rencontres spontanées sur l'espace public lors d'événements festifs ...

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **2 réunions d'échanges** menées avec les communes
- ▶ **3 ateliers** menés avec les partenaires, avec une participation moyenne de 13 personnes
- ▶ **22 participants** au questionnaire destiné aux "porteurs de projets"
- ▶ **6 participants** issus des conseils citoyens Centre-Historique et Quai du Commerce - Saint-Sepulcre



Echanges avec les conseils citoyens ©CAPSO



Réunion partenariale de lancement de l'évaluation ©CAPSO



Priorisation des questions évaluatives lors du premier COPIL ©CAPSO



Animation d'un atelier avec les partenaires sociaux ©CAPSO



Expression libre d'habitants ©CAPSO

ZOOM SUR LE VOLET OBSERVATION

L'Agence a réalisé le volet observation en s'appuyant et en croisant des données de sources multiples (Pôle Emploi, ANCT, SIG Ville ...).

Les résultats de cette analyse sont toutefois à manipuler avec précaution car incomplètes, certaines années

n'étant pas renseignées ; les échelles étant variables et les données en parts et en absolus non-systématiquement conjointes.

De plus, comme tout indicateur statistique, les données peuvent ne pas refléter ce que vivent et constatent les

acteurs de la politique de la ville au quotidien.

C'est la raison pour laquelle la parole des acteurs précédemment cités est restituée dans le diagnostic sous la forme de verbatim, afin d'apporter un regard plus humain aux chiffres présentés.

COMMENT LES QUARTIERS ONT ÉVOLUÉ ? QUELLES AMÉLIORATIONS ?

▶ En matière de cadre de vie, des améliorations sont à noter avec des investissements dans **les espaces publics, le déploiement de lieux d'animation et une amélioration de la desserte en transport**, malgré des publics encore peu mobiles. Un quartier est également inscrit en zone ANRU, avec des actions d'ores et déjà réalisées.

▶ Sur la cohésion sociale, le travail de médiation en direction des publics porte ses fruits, notamment en matière de **santé et d'emploi**. A relever également, l'importance des actions développées pour créer et maintenir **le lien entre familles et structures** (parentalité / réussite éducative) et le soutien aux actions de lien social.

▶ **Des tendances positives en matière d'emploi et de développement économique** avec une diminution des demandeurs d'emploi jeunes et une dynamique importante en terme d'économie sociale et solidaire.

COMMENT LES QUARTIERS ONT ÉVOLUÉ ? QUELLES FRAGILITÉS ?

▶ En matière de **santé**, la population est encore peu sensible à la prévention. **Une problématique grandissante d'accès aux soins** est également relevée compte tenu de la démographie médicale, et d'autres freins (financier, illettrisme...).

▶ **Le taux d'emplois précaires a fortement augmenté dans les quartiers**. Les freins à l'emploi sont encore nombreux : mobilité, garde d'enfants, niveau de formation...

▶ **Une précarité qui se maintient voire s'accroît**.

▶ **Des besoins de réhabilitation des logements locatifs sociaux** ont été exprimés. Il y a des enjeux forts en matière de lutte contre l'habitat indigne dans les quartiers de centre-ville.



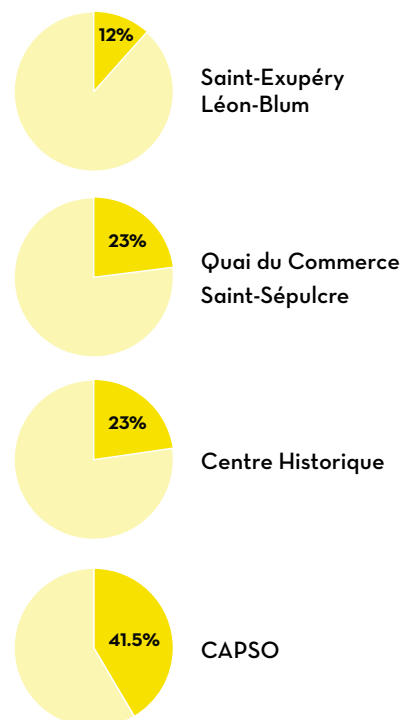
Le taux de bas revenus a augmenté entre 2014 et 2018 sur les trois quartiers.

→ Il atteint **78,2%** sur Saint-Exupéry / Léon-Blum.

LA POLITIQUE DE LA VILLE A-T-ELLE PERMIS DE RÉDUIRE LES ÉCARTS ENTRE LES QUARTIERS ET L'AGGLOMÉRATION ?

▶ **Des écarts encore très importants en termes de revenus**, mais aussi d'éducation ou encore d'accès à la culture et au sport, malgré des efforts de médiation.

→ **Part des ménages imposables en 2017**



"Il y a un vrai déficit d'image des quartiers qui n'attire pas de nouvelles populations"

BON À SAVOIR

→ L'Agence a présenté une synthèse du travail mené à l'occasion du club de la FNAU « Politique de la ville, bilan et perspectives » à Strasbourg, les 1^{er} et 2 décembre 2022.

→ Cette rencontre réunissait les chargé-es d'études de différentes agences d'urbanisme ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg, l'ANCT, l'ANRU et le Centre de Ressources Politique de la Ville, l'ORIV Grand Est. L'Agence a pu évoquer un point de vue original sur une démarche d'évaluation menée hors d'une grande métropole. L'accent a été mis particulièrement sur la concertation avec les partenaires des contrats de ville et les habitants et les difficultés rencontrées pour l'exploitation des données à l'échelle des quartiers.

→ Consultez ce document et bien plus encore sur : www.aud-stomer.fr


Photo de couverture : ©Carl Peterolff

L'Agence est un lieu d'échange et de travail collaboratif en matière d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer.

Elle travaille au service des élus et de ses membres en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire alliant expertises de connaissance de projet et de prospective territoriale. Elle est la seule Agence de France à intégrer un Pays d'art et d'histoire.



Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint-Sépulcre - CS90128
62503 SAINT-OMER CEDEX

TÉL : 03.21.38.01.62
WWW.AUD-STOMER.FR
 AUD-StOmer

PARTENAIRES

